

Image not found or type unknown



Contrôle Alcool au volant

Par **Francky4doigts**, le **15/02/2020** à **12:22**

Bonjour, je me suis fait contrôler par la gendarmerie.. Aucune infraction commise, aucun délai de 30 min avant de souffler, seuls présents un agent de police judiciaire et 2 gendarmes auxiliaires. Aucun opj sur les lieux. L'appareil mesure 0,63 mg/litre retenu 0.57 mg/litre. Sur le PV n'est noté que la valeur 0,63mg/litre ! Ce n'est pas la mesure retenue de 0.57mg/litre qui est indiquée ! Est-ce normal que ce ne soit pas le taux retenu qui soit inscrit sur le PV ? Je dois être auditionné aujourd'hui !

Merci pour vos conseils